

Commande de Renouvellement de Services de Support Technique

Informations d'ordre général

Client: Rexel France**Numéro du service de support:** 20304556**L'offre expire le:** 26-mars-26**Oracle:** Oracle France, S.A.S.**Information du contact Oracle:**

Oracle Premier Support Renewal Center

Téléphone : 33 146 856 644

[Échangez sur My Support Renewals](#)[Cliquez ici pour obtenir des réponses et de l'aide en ligne](#)

Les renouvellements en ligne peuvent être consultés et acceptés sur [My Support Renewals](#).

Destinataire du devis

Sylvain Taché
Rexel France
13 boulevard du Fort de Vaux
CS 60002
Paris
75838
France
sylvain.tache@rexel.fr

Client à facturer

Véronique Le Guilloux
Rexel France
13 boulevard du Fort de Vaux
CS 60002
Paris
Cedex 17 75838
France
33-00
facturesrexelfg@e-facture.net

Les termes « Vous » et « votre/Vos », utilisés dans cette commande de renouvellement désignent le Client indiqué ci-dessus.

Assurez-vous que les informations de contacts pour le devis et la facturation indiquées ci-dessus sont correctes, en particulier les adresses e-mails, car Oracle envoie généralement les communications, y compris Votre facture, aux adresses e-mails correspondantes.

Details des Services

Services de Support Technique Logiciel

Niveau de service: Software Update License & Support

Description du produit	N° CSI	Qté	Métrique de licence	Niveau/Type de licence	Date de début	Date de fin	Prix
Oracle Diagnostics Pack - Processor Perpetual	22912142	7		FULL USE	27-mars-26	26-mars-27	11 448,41
Oracle Tuning Pack - Processor Perpetual	22912142	7		FULL USE	27-mars-26	26-mars-27	7 632,86

Frais de Support Technique Logiciel: EUR 19 081,27

Prix total: EUR 19 081,27

Hors taxe applicable

Notes

Si Oracle accepte Votre commande de renouvellement, la date de début indiquée dans le tableau «Détails des Services» ci-dessus servira de date de début pour les services de support technique. Les services de support technique commandés dans le cadre de cette commande de renouvellement seront fournis jusqu'à la date de fin indiquée dans ce même tableau pour les logiciels et/ou le matériel concernés (« Période de Support »).

Si l'un des champs énumérés dans le tableau « Niveau de service » ci-dessus est vide, il ne s'applique pas à Votre renouvellement.

Accepter le Renouvellement Automatique

Nous voulons simplifier encore le renouvellement de Vos services de support Oracle. Les services de support technique dans ce renouvellement peuvent être inscrits au Renouvellement Automatique. Avec le Renouvellement Automatique, la période de support sera automatiquement prolongée pour une période de support supplémentaire. Si vous optez pour le Renouvellement Automatique, vous serez automatiquement facturé et n'aurez pas à continuer d'accepter le renouvellement de ces services année après année. D'autres informations sur le Renouvellement Automatique sont fournies dans l'article Services de Support Technique ci-dessous.

Vous aurez la possibilité d'inscrire les services de support technique à ce renouvellement dans Auto Renew à l'avenir lorsque vous acceptez ce renouvellement sur [My Support Renewals](#).

Conditions des Services de Support Technique

Si le Client et le Destinataire du Devis identifiés dans le tableau Informations d'ordre général ci-dessus ne sont pas la même personne, Rexel France déclare que le Client l'a autorisé Rexel France à signer cette Commande de renouvellement en son nom et à lier le Client aux termes décrits dans cette Commande de renouvellement. Les services commandés de Rexel France sont au seul bénéfice du Client et ne seront utilisés que par ce dernier. Rexel France s'engage en outre à porter à la connaissance du Client les conditions énoncées dans la présente commande de renouvellement, ainsi que toutes notifications qu'il reçoit d'Oracle concernant ces services.

Si le Client et le Client à facturer dans le tableau des Informations d'ordre général ci-dessus sont différents, le Client accepte que : a) Le Client ait la responsabilité ultime du paiement de cette Commande de renouvellement ; et b) tout défaut dudit paiement en temps et en heure par Rexel France selon les termes de la présente commande de renouvellement soit considéré comme étant un manquement du Client et, outre les recours dont dispose Oracle, Oracle se réserve le droit de résilier les services de support technique au Client décrits dans la présente commande de renouvellement.

Le support technique est fourni dans le cadre des politiques de support technique d'Oracle en vigueur au moment où les services sont fournis. Les présentes conditions générales de support technique sont susceptibles d'être modifiées à la discrétion d'Oracle. Toutefois, les services fournis ne pourront pas être réduits de manière substantielle au cours de la période de support pour laquelle vous avez acquitté les redevances. Avant d'accepter cette commande, nous vous prions de consulter les conditions générales de support technique.

Les conditions en vigueur peuvent être consultées sur notre site à l'adresse
<http://www.oracle.com/us/support/policies/index.html>.

Les services de support technique de la section Détails des Services ci-dessus sont éligibles au Renouvellement Automatique. Si vous choisissez de souscrire au Renouvellement Automatique en sélectionnant l'option Renouvellement Automatique au moment de la validation de ce renouvellement sur [My Support Renewals](#), puis à la fin de la période de support, les services de support technique Renouveleront Automatiquement pour une période de support supplémentaire aux montants spécifiés dans la commande de renouvellement, qui Vous seront envoyés à titre informatif avant le Renouvellement Automatique du service de support. La commande de renouvellement inclura le pourcentage d'augmentation d'Oracle par rapport aux redevances de l'année précédente (sauf accord contraire). Si vous souhaitez annuler le Renouvellement Automatique pour une période de support ultérieure, vous devez fournir à Oracle un avis écrit au plus tard 30 jours avant la fin de la période de Support Active. Oracle peut également annuler le Renouvellement Automatique de vos services de support technique en vous informant qu'Oracle ne renouvellera pas automatiquement les services de support technique applicables au plus tard 90 jours avant la fin de la période de support active.

Les services de support technique acquis au titre de ce document sont régis par les conditions générales du contrat applicable identifié ci-dessous (« le contrat ») :

- le contrat que Vous avez signé pour les services de support technique concernant les logiciels et/ou le matériel détaillés dans l'article « Détails des Services » ci-dessus, avec Oracle ou un fournisseur acquis par Oracle. Toute utilisation des logiciels et/ou du matériel, qui inclut les mises à jour et autres documents fournis ou mis à disposition par Oracle dans le cadre des services de support technique, sera soumise aux droits d'utilisation des licences applicables aux logiciels et/ou au matériel indiqués dans la commande par laquelle les logiciels et/ou le matériel ont été acquis ; ou
- s'il n'existe aucun contrat de services de support technique entre Vous et Oracle, Vous acceptez que les termes du Contrat-Cadre de transactions Oracle consultable à l'adresse <https://www.oracle.com/corporate/contracts/contract-documents/master-agreement.html>, en vigueur au moment où Vous acceptez la commande de renouvellement, régissent la prestation des services de support technique commandés au titre de cette commande de renouvellement, ainsi que Vos droits d'utilisation des mises à jour et autres documents fournis ou mis à disposition par Oracle dans le cadre des services de support technique. Le cas échéant, nous Vous recommandons de lire attentivement le Contrat-Cadre de transactions Oracle avant d'accepter la présente commande de renouvellement.

Cette commande de renouvellement inclut par référence le contrat. Dans le cas d'un conflit entre les termes contenus dans cette commande et ceux contenus dans le contrat, cette commande de renouvellement prévaudra.

Détails du Traitement du Renouvellement

Votre commande de renouvellement est soumise à l'acceptation d'Oracle. Votre renouvellement est considéré comme terminé quand Vous fournissez à Oracle vos informations de paiement pour le renouvellement, tel qu'indiqué ci-dessous, ou un contrat de Financement Oracle signé. Une fois validé, Votre renouvellement ne peut plus être annulé et Votre paiement n'est pas remboursable, sous réserve des dispositions du contrat. Une facture sera émise à Votre attention à réception d'un bon de commande client ou d'un mode de paiement jugé acceptable par Oracle.

La redevance de support technique est facturée intégralement à l'avance. Toute redevance due à Oracle est payable sous FR_45J NET date de facture.

Vous acceptez de payer toutes les taxes, notamment la TVA, imposées par la législation applicable, à l'exception de celles calculées sur le revenu d'Oracle.

Détails Relatifs au Paiement

Confirmation par bon de commande

Si Vous soumettez un bon de commande client pour le paiement du renouvellement des services de support technique de la présente commande de renouvellement, ce bon de commande client doit être dans un format non modifiable (p. ex. PDF) et inclure les informations suivantes :

- N° du service de support : 20304556
- Montant total : EUR 19 081,27 (hors taxe applicable)
- Taxe locale, le cas échéant

En émettant un bon de commande client, Rexel France accepte que les termes de la présente commande de renouvellement et du contrat prévalent sur les termes du bon de commande du client ou de tout autre document qui n'émane pas d'Oracle, et qu'aucun terme inclus dans ledit bon de commande client ou tout autre document qui n'émane pas à Oracle ne s'appliquera aux services de support technique renouvelés.

Veuillez contacter Oracle aux coordonnées ci-dessus pour émettre Votre bon de commande.

Carte bancaire

Si Vous souhaitez utiliser une carte bancaire pour régler le renouvellement des services de support technique de la présente commande de renouvellement, veuillez contacter Oracle aux coordonnées ci-dessus. Veuillez noter qu'Oracle ne peut traiter les paiements par carte bancaire pour les transactions supérieures ou égales à USD \$100 000 , ni les paiements qui ne sont pas effectués en EUR.

PayPal

Si Vous souhaitez utiliser PayPal pour payer le renouvellement des services de support technique de la présente commande de renouvellement, veuillez contacter Oracle aux coordonnées ci-dessus. Veuillez noter qu'Oracle ne peut pas traiter les transactions PayPal de USD \$100 000 ou plus, ni les transactions qui ne sont pas effectués en EUR.

Confirmation de paiement

Si Vous ne pouvez pas payer en utilisant l'un des modes de paiement susmentionnés, veuillez remplir cette confirmation de paiement et la soumettre à Oracle. Veuillez sélectionner la ligne qui correspond le mieux à Votre situation.

Rexel France n'émet pas de bon de commande.

Rexel France n'exige pas de bon de commande pour pouvoir commander les services aux termes du présent document.

Rexel France certifie que les informations fournies ci-dessus sont exactes et conformes aux pratiques commerciales liées à la passation de cette commande de renouvellement, y compris l'obtention de toutes les approbations requises pour libérer les fonds nécessaires à cette commande. En fournant cette confirmation de paiement, Rexel France reconnaît que les termes de la présente commande et ceux du contrat s'appliquent aux services de support technique commandés.

La signature ci-dessous établit l'engagement de Rexel France à régler les services commandés conformément aux termes du présent document.

Rexel France

Signature de la personne autorisée

Nom

Fonction du signataire

Date de signature

Veuillez adresser votre confirmation de paiement aux coordonnées mentionnées ci-dessus.